AFRIQUE

SAINTE - HELENE (Ile de)

Colonie Anglaise de l'océan atlantique sud, côte africaine: Entrée UPU le 1.10.1896

Lettre de Bordeaux à destination de l'ile de Sainte-Hélène.

Dans le cas d'une lettre, non ou insuffisamment affranchie d'un pays de l'UPU vers un pays hors UPU, la taxe pour le transport maritime et la taxe de la lettre non ou insuffisamment affranchie pour le transport à l'intérieur de l'UPU sont créditées à l'office intermédiaire. Les marques d'échanges sont supprimées et remplacées par l'indication de l'avoir à verser à cet office intermédiaire.

Lettre de Bordeaux du 13.11.1877 insuffisamment affranchie à 81c. à destination de l'Ile de Sainte-Hélène (tarif précèdent du 1.10.1876 au 31.05.1877 à 80c.) et aurait du être affranchie au tarif du 1.06.1877 au 1.05.1878 à 1,40fr.

Affranchissement composé Cérès-Type Sage

Lettre considérée comme non affranchie et taxée 1 shilling 4 pence, sensiblement équivalent à 1,60fr. Conformément au règlement, le postier français, lors du transit, constate l'insuffisance de l'affranchissement par l'apposition au recto de la marque **T** et au verso par le timbre à date Paris Etranger du 14.11.1877. S'agissant d'un courrier pour un pays hors UPU, le postier n'indique pas la valeur de l'affranchissement. Le montant de la lettre non affranchie dans l'UGP (5 pence en Angleterre) et le montant du transport maritime sont réclamés par l'Office Britannique à l'Office de Sainte-Hélène:

marque au tampon "BRITISH 5 - FOREIGN 5" et taxe de 10c. inscrite en noir.

L'Office de Sainte-Hélène ajoute le montant pour le trajet intérieur, d'où une taxe totale de 16 pence qui n'a pas pu être perçue au départ, du fait du départ du navire "SHIP PASSED PREVIOUS TO RECEIPT". C'est pourquoi, la marque 10, montant dû à l'Office britannique n'est pas barrée.

Certificat au verso

ROUMET SCHEIFF PAGNOUX
RSP

15 rue Drouot - 75009 PARIS
Tél: +33 (1).40.16.02.42
contact@roumethp.fr

Certificat n° 33429
Paris le 22 septembre 2016

La société R S P (Roumet Scheiff Pagnoux) atteste avoir examiné la pièce photographiée ci-dessous. Cette pièce est authentique.
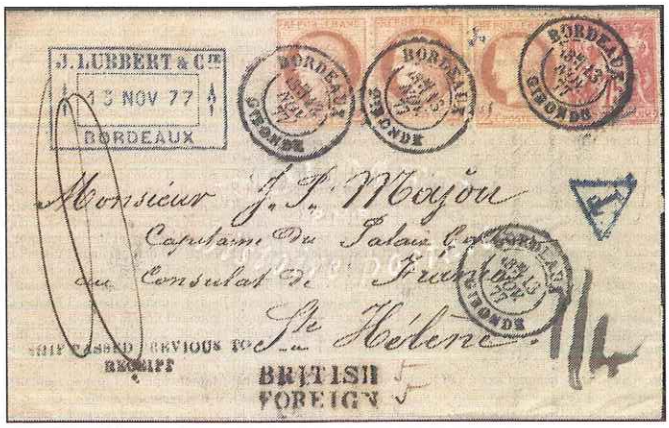
Càd T 18 BORDEAUX / GIRONDE / N° 51 (3) + 71 sur lettre insuffisamment affranchie pour Ste Hélène. Au recto, griffe BRITISH / FOREIGN et taxe 1 schilling 4 pence (sensiblement équivalent 1F60). 1877. - SUP. - RRR.+ + + + +